

Il n'a pas dit si l'inspecteur général des banques aurait le droit d'examiner leurs livres. Jusqu'à présent les seules banques reconnues aux termes de la loi sont celles qui se soumettent à l'examen de l'inspecteur général. Je considère que j'ai le devoir, envers les cultivateurs de ma circonscription, de m'assurer que chaque banque en activité dans ma province bénéficie des avantages prévus par la loi.

Le ministre a indiqué que le sujet fera l'objet de discussions. Je veux lui dire, ainsi qu'au ministère des Finances, qu'ils ont été négligents s'ils n'ont pas déjà consulté la Direction du Trésor de la province de l'Alberta, ainsi que d'autres coopératives de crédit.

Si les banques et les institutions parabolaires doivent être autorisées à consentir des prêts aux termes de cette loi, rien n'empêchait le ministre, il y a deux ou trois jours, d'informer la Chambre que, indubitablement, des consultations avaient eu lieu et que des dispositions concernant l'inspection avaient été élaborées à l'égard des institutions provinciales. Néanmoins ce fut le secret. Ce furent la dissimulation et autres choses du même genre.

**M. Pringle:** Nous avons rencontré trop d'opposition.

**M. Horner:** Mon ami dit qu'il y a eu trop d'opposition. Il appartient au gouvernement de saisir la Chambre des mesures législatives. Il appartient à l'opposition, au nom du pays, de s'assurer que les projets de loi permettront au gouvernement de réaliser les objectifs envisagés. De ce côté-ci, nous avons fait de notre mieux pour aider le gouvernement à faire avancer le projet de loi, mais il nous a fallu trois jours pour réussir à obtenir du ministre une déclaration sur les taux d'intérêt. Et aujourd'hui, il nous dit qu'il y aura peut-être deux taux d'intérêt. Je lui ai demandé tout à l'heure quels seraient les taux d'intérêt sur les prêts pour l'achat d'outillage et sur les prêts pour l'achat de terres, mais il n'a pas encore répondu.

• (4.50 p.m.)

A mon ami dans le déversoir à ma droite je dis que l'argent prêté pour l'achat de terrains explique en grande partie l'inflation des prix des valeurs immobilières. Il appartient aux députés qui s'intéressent à l'agriculture d'examiner attentivement la question de savoir si l'argent prêté pour l'achat des terrains fait monter les prix. J'interprète peut-être mal les remarques du ministre, mais j'ai cru comprendre que le taux d'intérêt sur l'argent prêté pour les terrains serait plus élevé que le taux d'intérêt sur l'argent prêté pour les machines.

Ce devrait être le contraire. Le taux d'intérêt sur l'argent prêté pour les terrains devrait être plus faible, parce que la dépréciation n'est pas un facteur clé quand on songe aux risques. Autrement dit, les machines perdent de leur valeur rapidement et j'espère que les députés dans le déversoir s'en rendent compte. Au cours des dernières années la valeur des terrains a augmenté; l'argent prêté pour l'achat de terrains devrait donc porter intérêt à un taux moins élevé que l'argent prêté pour l'achat de machines.

**Une voix:** C'est exact.

**M. Horner:** Il est difficile pour les députés dans le déversoir d'être au courant de ces choses, je le sais; mais je dois dire au ministre et à son adjoint que rien n'empêcherait l'adoption de cette mesure avant six heures si le comité était mis au courant des taux d'intérêt. Y aura-t-il deux taux d'intérêt? Le taux d'intérêt sur les prêts pour l'achat de terres sera-t-il plus élevé ou moins élevé que le taux d'intérêt pour l'achat de machines?

**M. Pringle:** Asseyez-vous et écoutez.

**M. Horner:** Le nouveau chef du déversoir nous donne des conseils gratuits maintenant.

**M. Pringle:** Je pense que le député...

**M. le vice-président:** A l'ordre.

**M. Pringle:** Monsieur le président, j'allais dire...

**M. le vice-président:** A l'ordre. Le député voudrait-il se rasseoir. La parole est au député de Crowfoot.

**M. Horner:** Je vois que l'aspirant-chef du trop-plein aura un concurrent à ce poste en la personne du député de Fraser Valley-Est. Je leur signale à tous deux que si leur esprit était aussi agile que leur langue, ils apprendraient peut-être quelque chose. Les députés sont toujours les bienvenus dans le débat mais pas lorsqu'ils s'agit de le prolonger. (Exclamations)

Nous cherchons à obtenir des renseignements pour bien assurer au public et à nos commettants que la mesure législative actuelle est examinée sous tous les angles possibles.

Je vois que le ministre cherche à prendre la parole. J'espère qu'il entend élucider la question des taux d'intérêt, car c'est un point qu'il faut absolument tirer au clair. Il nous a laissés dans l'incertitude quant aux dispositions prises avec les institutions de prêt au sujet des taux d'intérêt. Ces taux seront-ils déterminés d'après des critères territoriaux? Doivent-ils varier suivant les banques?